

FICHE DE TRAITEMENT

RGPD

20

Date :	6 janvier 2021	Version :	1 bis
Service	Archives historiques du diocèse		
Nom RdT :	[REDACTED]		
Traitement :	Archives historiques et opérationnelles		

1- Objet des traitements

Archivage historique - Le suivi des visiteurs :

Le service des archives historiques du diocèse gère et protège les actes de catholicité établis antérieurement à 1905 ainsi que divers documents ayant un intérêt historique (Plans de la Cathédrale, Cérémonies importantes, etc ...).

Les données ainsi préservées ne relèvent pas de la Protection des Données Personnelles objet du RGPD.

Par contre, périodiquement, des visiteurs (généalogistes, historiens, particuliers ...) viennent consulter les archives dans le cadre de leurs recherches.

C'est la gestion des contacts de ces visiteurs qui est traitée ici.

Archivage opérationnel :

Les divers services diocésains ainsi que les secteurs ont un besoin d'archivage (historique des inscriptions au catéchisme, historique des participation aux pèlerinages ... etc).

Les services et les secteurs confient aux « Archives historiques du diocèse », des cartons contenant des dossiers ou documents à conserver un temps défini ; chaque carton fait référence à une année d'exploitation.

Chaque service définit dans une fiche la durée d'archivage, les conditions de consultation, et les modalités de destruction au bout de la période de conservation.

Les « Archives historiques du diocèse » gèrent la conservation des archives, l'éventuel accès par des tiers et la destruction des archives à échéance.

2- Origine des données manipulées

Les visiteurs donnent leur nom, prénom et contact afin de pouvoir être éventuellement rappelés.

Au plan du RGPD, les données personnelles éventuellement conservées dans les archives opérationnelles, sont sous la responsabilité des services d'origine.

3- Accord des personnes concernées

L'accord des visiteurs relève de l'intérêt légitime.

L'accord des personnes concernées par les données personnelles archivées a été préalablement obtenu par les services d'origine.

4- Traitements informatiques

Les contacts des visiteurs sont reportés dans un fichier Excel.

Les contacts sont conservés 15 ans au maximum pour être capable de reprendre contact avec un visiteur si une de ses questions a trouvé une réponse tardive.

5- Sous-traitant éventuels

Aucun sous-traitant n'est impliqué dans les présents traitements.

6- Transmission des données à des intervenants internes ou externes

Les visiteurs ont accès aux données personnelles archivées conformément à la fiche établie par le service origine, et ce sous la responsabilité dudit service origine.

7- Procédure de modification ou effacement des données

Seuls les services origine sont habilités à ordonner la suppression de données archivée avant la fin de leur période de conservation.

---ooOoo---

Diocèse d'Evry	archivehistoriques.doc	2
-----------------------	------------------------	---